

Conseil Municipal
Séance publique 07/10/24

/ Délibération DEL24_10_07_7

JEUNESSE. Création d'un tarif exceptionnel " séjour projet international " pour le service jeunesse et familles

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 49
Nombre de présents : 33

Date de la convocation 01/10/2024

Présidente Madame Michèle PICARD

Secrétaire Madame Aude LONG

Présent·e·s : Madame Michèle PICARD, Monsieur Nacer KHAMLA, Madame Saliha PRUDHOMME-LATOURE, Madame Véronique FORESTIER, Madame Samira MESBAHI, Monsieur Djilannie BENMABROUK, Monsieur Bayrem BRAIKI, Madame SOUAD OUASMI, Madame Patricia OUVRARD, Monsieur Ndiaye HAMDIA TOU, Monsieur Pierre-Alain MILLET, Madame Valérie TALBI, Monsieur Jean-Maurice GAUTIN, Monsieur Aurélien SCANDOLARA, Madame Sophia BRIKH, Madame Yolande PEYTAVIN, Monsieur Pierre MATEO, Monsieur Saïd Hamidou ALLAOUI, Madame Nathalie DEHAN, Madame Amel KHAMMASSI, Madame Christelle CHARREL, Monsieur Murat YAZAR, Monsieur Benoît COULIOU, Madame Aude LONG, Monsieur Albert NIGRA, Madame Marie-Danielle BRUYERE, Monsieur Lionel PILLET, Monsieur Aurélien ARNOULD, Monsieur Cyril SANTANDER, Monsieur Lotfi BEN KHELIFA, Monsieur Maurice IACOVELLA, Monsieur Alexandre DALLERY, Monsieur Damien MONCHAU

Absent·e·s / Excusé·e·s : Monsieur Idir BOUMERTIT, Monsieur Farid BEN MOUSSA, Madame Camille CHAMPAVERE, Madame Estelle Sophia JELLAD, Madame Fazia OUATAH, Monsieur Yalcin AYVALI, Madame Fatma LOUCIF HAMIDOUCHE

Dépôt de pouvoir Monsieur Lanouar SGHAIER **donne pouvoir** à Madame Aude LONG, Madame Véronique CALLUT **donne pouvoir** à Monsieur Pierre-Alain MILLET, Monsieur Nicolas PORRET **donne pouvoir** à Monsieur Benoît COULIOU, Madame Monia BENAÏSSA **donne pouvoir** à Madame SOUAD OUASMI, Madame Joëlle CONSTANTIN **donne pouvoir** à Monsieur Albert NIGRA, Monsieur Jeff ARIAGNO **donne pouvoir** à Madame Samira MESBAHI, Monsieur Karim SEGHIER **donne pouvoir** à Monsieur Djilannie BENMABROUK, Monsieur Yannick BUSTOS **donne pouvoir** à Madame Patricia OUVRARD, Madame Sandrine PICOT **donne pouvoir** à Monsieur Lotfi BEN KHELIFA

- **Contexte**

Une délibération annuelle fixe la grille tarifaire appliquée aux activités du service jeunesse et familles – cette grille peut être revue chaque année afin d'adapter la tarification pratiquée à l'évolution du service rendu. Parmi l'offre de service, figurent notamment les séjours en France et en Europe, pour lesquels est appliquée une tarification forfaitaire journalière.

La grille actuelle ne comprend pas de tarif pour des séjours qui se dérouleraient hors Europe. Elle ne distingue pas par ailleurs, des séjours dits de loisirs, clé en main, et des séjours plus exigeants construits sur la base de projets avec les jeunes, avec une dynamique d'engagement sur la durée et sur toutes les étapes du projet.

- **Mise à jour de la grille de tarification pour les séjours**

Parmi l'offre de service proposée par le service jeunesse familles, il est possible, très occasionnellement, de mettre en place un projet de séjour à l'international, en Europe voire hors Europe. Ces projets sont ponctuels au regard de leur ambition, et font l'objet d'une démarche de construction de projet avec les bénéficiaires potentiels. Ces séjours

particuliers, au regard de leur organisation logistique (impliquant parfois un long trajet en transport en avion, train ou car avec chauffeur), sont d'une durée généralement plus longue qu'un séjour de loisirs classique. Ces séjours internationaux durent entre cinq et huit jours.

Pour rappel, les séjours font partie de la palette d'outils divers que la Ville de Vénissieux peut déployer auprès des jeunes, pour répondre à différents objectifs pédagogiques, en cohérence avec les axes du plan de mandat pour la jeunesse, notamment l'axe « *contribuer à l'égalité des chances en favorisant l'autonomie et l'ouverture du champ des possibles pour les jeunes* » dont l'un des objectifs opérationnels est de « *permettre aux jeunes de découvrir collectivement de nouveaux horizons* ».

Un « séjour projet » est un séjour qui mobilise les bénéficiaires potentiels sur les différentes étapes du projet (identification du lieu, établissement d'un programme, réalisation d'actions de préparation, d'auto-financement, engagement sur la durée, restitution post séjour en présence des parents et/ou partenaires du projet).

C'est à ce titre qu'un séjour projet est un outil d'action pédagogique important pour le service jeunesse et familles, car il constitue un levier important de mise en dynamique des jeunes, qui contribuent à les rendre autonomes, à travailler leur engagement sur la durée et à ouvrir leurs horizons en allant à la découverte de nouveaux lieux, nouvelles personnes et nouvelles cultures.

Les séjours projets sont engageants pour les jeunes, il est attendu d'eux une contribution active à leur préparation. Ils font l'objet de plusieurs réunions en amont et souvent d'un retour sur projet après le séjour pour témoigner des enseignements tirés, partager l'expérience de mobilité et les bénéfices retirés.

C'est notamment du fait de l'implication et la mobilisation fortes des jeunes (en amont et en aval) qu'il requiert, qui en fait un projet à part entière et non une offre de loisirs classique, qu'il est proposé de mettre en place un tarif forfaitaire spécifique pour ce type séjour projet à l'international.

La présente délibération propose donc une mise à jour de la grille tarifaire jeunesse famille par l'ajout d'un tarif « séjour projet à l'international » avec l'application d'un montant forfaitaire de 200€ TTC (deux cent euros toutes prestations comprises) pour tout le séjour.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121- 29 ;

Vu l'arrêté du 7 février 2024 portant évolution de la tarification des services municipaux ;

Considérant l'intérêt de valoriser les actions menées par la Ville de Vénissieux en direction des jeunes ;

Le Conseil municipal,

Le rapport de Monsieur KHAMLA, entendu

après en avoir délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés,

DÉCIDE

- Autoriser la création d'un tarif « séjour projet à l'international » (Europe et hors Europe) d'un montant de 200 euros TTC,
- Dire que la recette en résultant sera inscrite au budget , article 70632 – Redevances et droits des services à caractère de loisirs, fonction 338 – Autre activités pour les jeunes,
- Autoriser Mme le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué à signer tout document afférent à ce projet,

Par délégation du Maire,

La secrétaire,

Nacer KHAMLA
Premier Adjoint

Madame Aude LONG

TARIFS JEUNESSE-FAMILLES à compter du 01/09/2024

ARTICLE 1 - Dispositions générales

La ville propose aux usagers, selon différents tarifs, des activités en direction de la jeunesse et des familles, différentes prestations dans le domaine sportif, l'accès au complexe sportif Auguste Delaune et loue également ses équipements sportifs à divers organismes.

A compter du 31/08/2024, les tarifs des services publics proposés par la Direction sports, jeunesse, familles sont les suivants.

ARTICLE 2 - Tarification jeunesse (équipements polyvalents jeunes) et familles (maison de quartier Darnaise).

2-1 Activités proposées

- Ateliers,
- Activités culturelles et sportives,
- Séjours en France, en Europe.

2-2 Publics concernés

Les activités et ateliers proposés concernent le public des 11 – 17 ans.

Les groupes autonomes concernent le public des 14 – 25 ans.

Les familles : il est donné la possibilité à chaque Equipement Polyvalent Jeunes et à la maison de quartier Darnaise d'organiser chaque année des sorties familiales en vue de tisser des liens entre jeunes, parents et professionnels.

2-3 Adhésion aux Equipements Polyvalents Jeunes et à la Maison de Quartier Darnaise

Une adhésion est nécessaire pour les jeunes de 11 à 17 ans désirant participer aux activités proposées par les Equipements Polyvalents Jeunes. Celle-ci est annuelle, elle débute le 31 mai pour se terminer le 1^{er} juin de l'année suivante.

Le tarif d'adhésion est de **6,50 €** pour les vénissians et **8,50 €** pour les non vénissians. L'adhésion est gratuite à partir du 4^{ème} enfant de la même famille.

L'adhésion « familles » à la Maison de Quartier Darnaise sera désormais de **6,50 €** pour les familles vénissians et de **8,50 €** pour les non vénissians.

2-4 Tarification des activités

Le barème tient compte d'une part, des moyens mis en œuvre suivant la catégorie d'activités (matériels, fournitures, transport et encadrement spécialisé ou non) et d'autre part, vise à privilégier des actions pertinentes au point de vue pédagogique.

Ils se déclinent comme suit :

A – Ateliers

Activités proposées :

Accompagnement scolaire

Jeux de société et de réflexion

Ateliers et mini-stages dans les domaines suivants : écriture (revue de presse...), audiovisuel, médiation culturelle et sportifs, scientifiques, techniques et culinaires.

Envoyé en préfecture le 08/10/2024

Reçu en préfecture le 08/10/2024

Publié le

ID : 069-216902593-20241007-DEL24_10_07_7-DE



➤ **Ateliers annuels :**

Jeunes domiciliés ou scolarisés sur Vénissieux Forfait de 6 € par trimestre et par atelier	Jeunes non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux Forfait de 12,50 € par trimestre et par atelier
Adultes (à partir de 18 ans) domiciliés à Vénissieux Forfait de 23 € par trimestre et par atelier	Adultes (à partir de 18 ans) non domiciliés à Vénissieux Forfait de 46 € par trimestre et par atelier

➤ **Ateliers intergénérationnels vacances scolaires**

Jeunes (2-17 ans) domiciliés ou scolarisés sur Vénissieux Forfait de 1,50 € par trimestre et par atelier	Jeunes (2-17 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux Forfait de 3 € par trimestre et par atelier
Adultes (à partir de 18 ans) domiciliés à Vénissieux Forfait de 2,50 € par trimestre par atelier	Adultes (à partir de 18 ans) non domiciliés à Vénissieux Forfait de 5 € par trimestre et par atelier

B - Activités culturelles et sportives

TARIF 1

Activités proposées : Musées, expositions, observatoires, parcs animaliers, Aquariums, découvertes du patrimoine, salons (des métiers, de l'environnement, de l'étudiant...), pêche, baignades (sans droits d'entrée), pédalo, barque, piscine, patinoire, spectacles proposés par des institutions culturelles, spectacles de rue et de cirque, cinémas Art et Essai et Ecrans Sud – Est, bowling, roller, jorky-ball, billard, randonnées, excursions, activités multimédias (cybercafés)	
<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux En région Rhône – Alpes Forfait de 2,50 € Hors région Rhône – Alpes Forfait de 5 € 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux En région Rhône – Alpes Forfait de 4 € Hors région Rhône – Alpes Forfait de 8 €
<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) domiciliés à Vénissieux En région Rhône – Alpes Forfait de 6 € Hors région Rhône – Alpes Forfait de 10 € 	<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) non domiciliés à Vénissieux En région Rhône – Alpes Forfait de 10 € Hors région Rhône – Alpes Forfait de 15 €
<ul style="list-style-type: none"> Enfants (2 – 10 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux En région Rhône – Alpes Forfait de 2,50 € Hors région Rhône – Alpes Forfait de 3 € 	<ul style="list-style-type: none"> Enfants (2 - 10 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux En région Rhône – Alpes Forfait de 3 € Hors région Rhône – Alpes Forfait de 4 €
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnants domiciliés à Vénissieux En région Rhône – Alpes Forfait de 2 € Hors région Rhône – Alpes Forfait de 2,50 € 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnants non domiciliés à Vénissieux En région Rhône – Alpes Forfait de 4 € Hors région Rhône – Alpes Forfait de 4,50 €
<ul style="list-style-type: none"> Enfants (- de 2 ans) : gratuit 	
Le tarif comprend le transport, l'encadrement, la participation à des activités nécessitant éventuellement des droits d'entrée, des matériels ou de l'encadrement particuliers mais sans hébergement ni restauration sur le territoire français	

TARIF 2**Activités :**

Randonnées accompagnées, spéléologie, V.T.T, squash, voile, canoë-kayak, ski nautique, baignades avec droits d'entrée, escalade, accrobranche, via ferrata, canyoning, rafting, cinémas commerciaux, ski de fond, luge, raquettes, tir à l'arc, arc training, trampoline, bubble bump, bouée tractée.

<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 3,50 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 6 € 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 6 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 9 €
<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 7 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 14 € 	<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) non domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 12 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 24 €
<ul style="list-style-type: none"> Enfants (2 - 10 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 2,50 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 4 € 	<ul style="list-style-type: none"> Enfants (2 - 10 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 4,50 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 6 €
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnants domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 3 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 8 € 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnants non domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 6 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 16 €
<ul style="list-style-type: none"> Enfants (- de 2 ans) : gratuit 	
<p>Le tarif comprend le transport, l'encadrement, la participation à des activités nécessitant éventuellement des droits d'entrée, des matériels ou de l'encadrement particuliers mais sans hébergement ni restauration sur le territoire français</p>	

TARIF 3**Activités :**

Karting, deval'kart, quad, trottin'herbe, laser game, équitation, skijoring, rencontres ou événements sportifs, centre aquatique et balnéo, plongée piscine, escape game, gyropode

<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 4,50 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 7 € 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 7 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 10 €
<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 8 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 15 € 	<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) non domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 16 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 33,50 €
<ul style="list-style-type: none"> Enfants (2 - 10 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 3,50 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 5 € 	<ul style="list-style-type: none"> Enfants (2 - 10 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 6 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 10 €
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnants domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 7 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 9 € 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnants non domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 14 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 18 €
<ul style="list-style-type: none"> Enfants (- de 2 ans) : gratuit 	
<p>Le tarif comprend le transport, l'encadrement, la participation à des activités nécessitant éventuellement des droits d'entrée, des matériels ou de l'encadrement particuliers mais sans hébergement ni restauration sur le territoire français</p>	

TARIF 4

Activités :

Ski de piste, vol à voile, U.L.M, concerts commerciaux, Parcs d'attractions et aquatiques, paint-ball, plongée en mer, flyboard, fly

<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 10,50 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 15 € 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 15 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 22 €
<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 15 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 20 € 	<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) non domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 31 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 41 €
<ul style="list-style-type: none"> Enfants (2 - 10 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 7,50 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 10 € 	<ul style="list-style-type: none"> Enfants (2 - 10 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 14 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 20 €
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnants domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 8 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 10 € 	<ul style="list-style-type: none"> Accompagnants non domiciliés à Vénissieux <u>En région Rhône – Alpes</u> Forfait de 16 € <u>Hors région Rhône – Alpes</u> Forfait de 20 €
<ul style="list-style-type: none"> Enfants (- de 2 ans) : gratuit 	

Le tarif comprend le transport, l'encadrement, la participation à des activités nécessitant éventuellement des droits d'entrée, des matériels ou de l'encadrement particuliers mais sans hébergement ni restauration sur le territoire français

C – Séjours

<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux Séjours se déroulant en France <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 23 € par jour Séjours se déroulant en France <u>sans activités payantes</u> Forfait de 15 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 42 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>sans activités payantes</u> : Forfait de 40 € par jour Séjours « projets » internationaux (Europe et hors Europe) de 5 jours minimum à 8 jours Forfait de 200€ pour le séjour tout compris 	<ul style="list-style-type: none"> Jeunes (11 – 17 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux Séjours se déroulant en France <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 23 € par jour Séjours se déroulant en France <u>sans activités payantes</u> Forfait de 15 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 54 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>sans activités payantes</u> : Forfait de 48 € par jour
<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) domiciliés à Vénissieux Séjours se déroulant en France <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 28 € par jour Séjours se déroulant en France <u>sans activités payantes</u> Forfait de 20 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 45 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>sans activités payantes</u> : Forfait de 43 € par jour 	<ul style="list-style-type: none"> Adultes (+ de 18 ans) non domiciliés à Vénissieux Séjours se déroulant en France <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 35 € par jour Séjours se déroulant en France <u>sans activités payantes</u> Forfait de 26 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 57 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>sans activités payantes</u> : Forfait de 52 € par jour

<p>Séjours « projets » internationaux (Europe et hors Europe) de 5 jours minimum à 8 jours Forfait de 200€ pour le séjour tout compris</p>	
<p>• Enfants (2 - 10 ans) domiciliés ou scolarisés à Vénissieux Séjours se déroulant en France <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 14 € par jour Séjours se déroulant en France <u>sans activités payantes</u> Forfait de 10 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 22 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>sans activités payantes</u> : Forfait de 20 € par jour</p>	<p>• Enfants (2 - 10 ans) non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux Séjours se déroulant en France <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 17 € par jour Séjours se déroulant en France <u>sans activités payantes</u> Forfait de 13 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>avec activités payantes</u> : Forfait de 28 € par jour Séjours se déroulant en Europe <u>sans activités payantes</u> : Forfait de 25 € par jour</p>
<p>Les tarifs comprennent le transport, l'encadrement, les droits d'entrée, la location de matériels, l'hébergement, l'alimentation et les repas.</p>	

D – Repas

Jeunes domiciliés ou scolarisés à Vénissieux	Jeunes non domiciliés et non scolarisés à Vénissieux
<p>Si un atelier, une activité ou une manifestation festive nécessite la prise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un repas : forfait de 6 € - d'un petit déjeuner ou une collation : forfait de 3 € 	<p>Si un atelier, une activité ou une manifestation festive nécessite la prise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un repas : forfait de 12 € - d'un petit déjeuner ou une collation : forfait de 4 €

E – Groupes autonomes

Dans le cadre des accompagnements de projets des groupes autonomes, il est demandé aux jeunes domiciliés ou scolarisés à Vénissieux ou non vénissiens, une participation aux frais de transport de location de minibus.

4 € par participant pour les Vénissiens et 4,5 € pour les non Vénissiens pour une destination en région Rhône-Alpes (aller-retour en minibus).

F – Cas particulier

Lorsque des jeunes ou des groupes de jeunes développent des actions dans lesquelles ils s'impliquent (organisation, encadrement, animation...), le responsable de l'équipement est habilité à réduire le forfait et le coût éventuel du repas dans la limite maximale de 25 %.

Cette clause d'utilité sociale est valable 2 fois par an (au sens de l'adhésion annuelle) et par jeune.

Lorsque des jeunes 18-25 ans réalisent un projet individuel ou collectif, ils sont éligibles aux tarifs Equipements Polyvalents Jeunes

2-5 Modalités de paiement

Le paiement des activités, ateliers, séjours, repas est à effectuer au moment de l'inscription.

Le règlement peut se faire en espèces, chèques bancaires et postaux, chèques vacances et également, mais uniquement pour les adhérents des EPJ, en bons C.A.F.

Par convention du 30 mars 2001, renouvelable d'année civile en année civile par tacite reconduction, entre la Caisse des Allocations Familiales de Lyon et la Ville, il est acté que les activités C.L.S.H. (Centres de Loisirs Sans Hébergement) organisées par les Equipements Polyvalents Jeunes et habilitées par la Direction Régionale de la

Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône Alpes ouvrent droit aux vacances de la C.A.F.

Pour les séjours organisés par les Equipements Polyvalents Jeunes, les bons vacances se déduisent de la participation demandée aux familles, pour celles qui sont éligibles au dispositif AVEL.

Les familles doivent se munir de leur courrier d'ouverture de droit annuel lorsqu'elles se présentent à l'EPJ lors de l'inscription à un séjour.

L'EPJ entame les démarches via VACAF et procède à l'encaissement du reste à charge (40 ou 50% du montant total du séjour).

Attention le dispositif VACAF n'ouvre de droit que pour 7 jours par an et par enfant.

2-6 Annulation

En cas d'annulation de la participation aux activités, le forfait pour les activités, ateliers, séjours et repas est remboursé dans les cas suivants :

- Indisponibilité justifiée sur présentation d'un certificat (maladie, décès, impératif professionnel...),
- Sortie annulée par manque de participants ou de mauvais temps.